



Historique du TC Saignelégier (M.-H. Bosson – 08.2020)

En 1969, une dizaine de sportifs passionnés du chef-lieu envisagent de fonder un club de tennis. La construction de deux courts de tennis, devisée à fr. 50'789.- est financée par le versement à fonds perdus de fr. 22'500.- par **les instigateurs du projet, MM. Pierre Nagels, André Chaignat, Willy Bandi, Alphonse Miserez, Hugo Marini, Francis Gury, Anibal Pagani, Mme Josette Koenig, M. et Mme Robert Schoch.**

Ils reçoivent fr. 15'075.- de subventions du Sport-Toto. Le solde est financé par un prélèvement de fr. 214.- dans la caisse du club et fr. 13'000.- d'emprunt bancaire. Le terrain a été mis gracieusement à disposition par la commune de Saignelégier. Les deux courts ont été achevés à l'automne 1969 et **la première assemblée générale a réuni une trentaine de membres qui ont approuvé les statuts élaborés par le comité composé de M. Pierre Nagels, président; M. Alphonse Miserez, vice-président; Mme Robert Schoch, secrétaire; Mme Catherine Cossavella, trésorière; Philippe Erard, Hugo Marini, Mario Bertolo.**

En 1972, un mur d'entraînement est construit pour un montant de fr. 6'000.- (il s'agissait à cette époque de la seule réalisation de ce type dans la région jurassienne). Désireux de jouer le soir après le travail, les membres du club acceptent, **en 1975, la pose de quatre projecteurs pour l'éclairage des courts extérieurs.**

En 1977, les membres du comité, décidément visionnaires et infatigables, envisagent **la construction d'un pavillon (club-house)**. Devisé à fr. 93'000.-, cet investissement sera financé par la subvention du Sport-Toto (fr. 5'200.-) et de l'Office cantonal du Tourisme (fr. 20'000.-). La commune fait un don de fr. 3'000.- et accorde un droit de superficie de 99 ans pour le terrain. Le solde est financé par le fond de construction à raison de fr. 15'000.-, la part des membres de fr. 14'000.- et un emprunt bancaire de fr. 36'000.-. En 1979 la construction est achevée. Les membres du comité ont accompli environ 700 heures de travail bénévoles pour mener à bien cette réalisation.

En 1980, les quatre courts avaient besoin d'un sérieux entretien, mais le financement pour un changement des surfaces ne pouvant être assumé dans l'immédiat, il a été décidé de les repeindre. 400 kilos de peinture d'une valeur de fr. 4'000.- ont été appliqués par les membres du club. La surface de jeu était rouge et l'extérieur vert.

Les hivers étant longs aux Franches-Montagnes et pour permettre à ses membres de jouer durant toute l'année le comité du club, proposent lors de **l'assemblée du 16 septembre 1982, la construction d'une halle de tennis à l'emplacement des deux courts existants**. Ces derniers seront refaits à neuf et deux nouveaux courts seront construits à l'extérieur. Le coût total de cet audacieux projet est devisé à fr. 770'000.-, financé à hauteur de fr. 50'000.- de subventions communales, fr. 197'000.- de subventions cantonales, d'un prêt LIM de fr. 192'000.-, d'un emprunt hypothécaire de fr. 180'000.-. Des parts sociales seront émises pour une valeur totale de fr. 120'000.- et le solde, soit fr. 31'000.- réglé par les fonds propres du club. Alors que le projet était déjà bien avancé, il a été décidé de changer le revêtement des anciens courts extérieurs qui seront couverts par la nouvelle halle faisant ainsi bondir le devis à plus de fr. 900'000.-. Le financement en sera adapté en conséquence. L'inauguration de ce magnifique complexe aura lieu le 29 juin 1984.

Le Franc-Montagnard du 26 mai 1984 relatait dans ses colonnes que le Tennis-Club de Saignelégier était sur le point d'achever la construction de ses quatre courts sur lesquels sera posé un revêtement révolutionnaire. Il s'agissait d'un gazon synthétique dont les fibres de 22 mm forment une sorte de moquette combinant les avantages de la terre battue et de la surface artificielle et convient aussi bien pour les courts en plein air que ceux qui sont couverts. Du sable de quartz est répandu entre les fibres. Après la construction de la halle, les alentours ont été aménagés avec la construction d'un barbecue, d'une piste de pétanque et d'un carré de sable pour les enfants et la pose de bancs. Les membres et leurs familles pouvaient ainsi passer d'agréables moments au sein des installations du club.

En mai 1987, Pierre Nagels, qui occupait la présidence depuis la fondation du club quitte ses fonctions après 18 ans, mais restera membre du comité encore 7 années supplémentaires. C'est François Beucler qui assurera la présidence de 1984 à 2001, puis Eric Nagels lui succédera jusqu'en mars 2016. A noter encore que Michel Erard a été le dévoué trésorier du club pendant 26 ans, 1977 à 2003. Après avoir assumé le rôle de secrétaire pendant 3 ans, c'est Sonia Beuret qui occupera la fonction de caissière-comptable pendant 13 ans.

Le revêtement des deux courts extérieurs a été changé en 1996 et une partie des infrastructures (façade, toiture partielle, éclairage) a été rénovée entre 2006 et 2008 pour un montant total de fr. 156'000.-. Le canton a participé à hauteur de fr. 17'600.-, la commune pour fr. 5'000.- et l'ECA pour fr. 6000.-, ainsi que fr. 3'500.- de dons par certains membres. Une part importante de ces travaux a été réalisée **grâce au dévouement sans faille de Roger Chaignat et Pierre Nagels qui ont consacré de nombreuses heures de leur temps libre pour mener à bien ce chantier.** La journée d'inauguration a été marquée par la venue de Stéphane Bohli, 128^{ème} à l'ATP, qui était opposé à l'entraîneur de l'époque, Angel Sulleiro, pour un match exhibition de grande qualité.

Le 27 janvier 2012, un incendie a presque entièrement détruit le club-house inauguré en 1979. Le comité de l'époque, emmené par son président Eric Nagels, a rapidement compris qu'il pouvait transformer ce coup dur en une opportunité. Réunis en assemblée extraordinaire en mai 2012, les membres du club décident d'opter pour la construction d'une nouvelle bâtisse accolée à la halle couverte. Ce nouveau club-house, répondant aux normes Minergie, comprend 2 vestiaires, des toilettes séparés, une cuisine et un espace de vie incluant des baies vitrées permettant de suivre les matchs aussi bien sur les courts intérieurs qu'extérieurs.

L'ancien pavillon incendié sera rénové à moindre coût pour permettre de stocker du matériel d'entretien. Ce projet qui aura coûté près de fr. 390'000.- a été financé par les indemnités de l'ECA et de l'Axa pour fr. 135'000.-, un prêt bancaire de fr. 200'000.- et fr. 20'000.- de dons divers. Le solde a été réglé avec les fonds propres du club, laissant une dette supportable pour le club. **C'est cependant grâce à notre M. Club-House, Roger Chaignat, secondé par l'inusable Pierre Nagels, qui a consacré 1500 heures de travail (automne 2012 à automne 2013) à la coordination du chantier et à la construction des nouveaux locaux, à l'aménagement des alentours et à la remise en état du bâtiment incendié.**

Cette importante dépense, bien qu'ayant permis au club de se doter d'un nouveau club-house fort apprécié, n'était pas envisagée dans l'immédiat car les deux courts extérieurs, datant de 23 ans, sont encore utilisés à l'heure actuelle et leur revêtement a besoin d'être changé car il est extrêmement usé et ne permet plus de jouer dans de bonnes conditions. Le revêtement des deux courts intérieurs, tapis Matchpoint recouvert de granulés synthétiques a été changé en 1991 et ne sera pas changé dans l'immédiat.

C'est en 2016, que Morgan Beuret succède à Eric Nagels à la présidence et que Marie-Hélène Bosson remplace Sonia Beuret au poste de caissière-comptable. A noter que Morgan Beuret est aussi responsable de l'organisation des tournois organisés par le club. C'est sous l'impulsion du nouveau président que le projet de réfection des deux courts extérieurs est lancé.

Réunis en assemblée générale le 15 mars 2019, les membres du TC Saignelégier acceptent le projet d'assainissement des deux courts extérieurs et chargent les membres qui formeront la commission d'étude des nouveaux terrains de choisir le revêtement le plus approprié pour notre région et de trouver le financement (subventions cantonales et communales, sponsoring et dons, augmentation de l'emprunt hypothécaire et part de fonds propres).

C'est aussi lors de cette assemblée que Tessa Lemaire, dévouée secrétaire pendant 12 ans cède sa place à Françoise Gigandet. Le club perd aussi un membre plus que dévoué à ce club en la personne de Roger Chaignat qui a œuvré en tant que responsable des infrastructures pendant près de 20 ans. Le nombre d'heures qu'il aura consacré à construire, rénover, entretenir et assurer le bon fonctionnement des installations est incalculable. Bien que Roger reste encore à disposition pour effectuer de menus travaux si nécessaire, son départ ne passera pas inaperçu tant il était attentif à ce que tout soit impeccable.

Comme le club fête son 50^{ème} anniversaire cette année, le TC Saignelégier souhaite inaugurer les nouveaux terrains. Les terrains n'ayant pu être terminés avant mi-octobre 2019, l'inauguration et les festivités du 50^{ème} sont reportés en 2020. En raison de la crise sanitaire liée au coronavirus Covid-19, ce n'est que le 12 septembre 2020 que la manifestation peut enfin avoir lieu. Coïncidant avec les Interclubs également reportés pour préserver la santé des joueurs, les invités officiels, les sponsors, les membres et la population auront le plaisir d'assister aux matchs de l'équipe de 1^{ère} ligue du capitaine Florent Beuret. C'est dans les locaux du club de pétanque voisin que la partie officielle suivie de l'apéritif agrémenteront cette journée. Les personnes présentes pourront aussi voir une rétrospective du club en visionnant des photos grâce à un montage sur Powerpoint et consulter différentes coupures de presse relatant les événements importants et les exploits des sportifs du club.

Présentation du club

Très tôt, le TC Saignelégier a mis l'accent sur la relève et plusieurs membres qui étaient juniors à l'époque de la construction de la halle sont encore actifs dans le club. A partir de 1978, plusieurs juniors du club se sont illustrés sur les courts locaux et suisses en gagnants de nombreux tournois et plusieurs titres de champions jurassiens. Depuis la fondation du club, plusieurs de nos équipes Interclubs ont défendu les couleurs du club en 1^{ère} ligue et actuellement un équipe milite en 1^{ère} ligue et quatre équipes en 2^{ème} ligue.

D'une trentaine de membres en 1969, le club est passé à 123 membres au 12 septembre 2020, dont 39 juniors. 8 équipes, fortes de 67 licenciés, disputent les interclubs (2 équipes dames, 3 équipes messieurs et 3 équipes juniors). Le club organise aussi la Coupe des Jeunes en août, un tournoi interne de double-mixte et son tournoi officiel en novembre.

Depuis le mois de mars 2019, soucieux de redynamiser le mouvement junior, le club propose un nouvel encadrement à ses jeunes sportifs. Il collabore avec le centre de formation jurassien Impactennis qui regroupe plusieurs entraîneurs et a pour but de donner aux jeunes l'envie de faire du tennis, voire de la compétition pour les plus motivés. Le centre s'occupe également des inscriptions aux Interclubs et/ou tournois dans la région. Il organise aussi des activités de jeux pour les plus petits, des tournois non officiels et des stages durant l'année.